

**CIGOGNE**  
MANAGEMENT

## Document d'informations clés

### Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### Produit

## CIGOGNE FUND - Convertible Arbitrage un compartiment de CIGOGNE FUND

### classe O - LU0648560570

Ce produit est agréé au Luxembourg.

#### Initiateur / Gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs

Nom: Cigogne Management S.A.

Coordonnées: 18 Boulevard Royal - L-2449 Luxembourg  
[www.cigogne-management.com](http://www.cigogne-management.com) - Appelez le (+352) 27 46-1 pour de plus amples informations.

Autorité compétente: La Commission de Surveillance du Secteur Financier est chargée du contrôle de l'initiateur en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Date de production 01/02/2025

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

## En quoi consiste ce produit?

### Type

Le compartiment est un compartiment du fonds, ce dernier étant un Fonds Commun de Placement de droit luxembourgeois qualifié de fonds d'investissement spécialisé («FIS») en vertu de la loi du 13février 2007.

### Durée

Ce compartiment n'a pas de date d'échéance. Toutefois, le compartiment pourra être dissous dans les conditions prévues par le Prospectus et les Statuts de CIGOGNE FUND.

### Objectifs

L'objectif d'investissement de CIGOGNE FUND - Convertible Arbitrage est d'accroître la valeur de ses actifs en conservant une maîtrise du risque.

Le sous-fonds cherchera à atteindre son objectif d'investissement en utilisant principalement des stratégies d'arbitrage de convertibles sur des titres listés aux Etats-Unis, en Europe et au Japon.

L'arbitrage de convertibles est une stratégie d'investissement conçue pour tirer profit des anomalies pouvant apparaître entre les différences de prix d'une obligation convertible et de son sous-jacent.

Le sous-fonds peut investir dans des actions, warrants, obligations et tout autre investissement obligataire. Le sous-fonds peut également s'engager, avec du collatéral si nécessaire, dans des opérations de prêts/emprunts de titres ainsi que des opérations sur options, futures et autres instruments dérivés, échangés sur un marché organisé ou de gré à gré.

Les titres de créance dans lesquels le sous-fonds investit comprennent principalement des émetteurs privés mais peuvent concerner tout type d'émetteur sans restriction de notation minimale.

*Valeur de référence:* Le portefeuille est géré activement d'une manière discrétionnaire sans utiliser une valeur de référence (benchmark).

### Investisseurs de détail visés

Ce produit est destiné aux investisseurs informés et professionnels.

### Autres informations

*Dépositaire:* Banque de Luxembourg

*Revenus de dividendes:* Cette classe est une classe de capitalisation, ce qui signifie que les revenus sont réinvestis.

*Droit d'échange:* L'investisseur a le droit d'échanger son investissement en parts d'un compartiment contre des parts du même compartiment ou d'un autre compartiment. L'investisseur peut obtenir des informations sur les modalités de conversion dans le prospectus du fonds.

*Ségrégation:* Les actifs et les passifs d'un compartiment sont ségrégués en vertu de dispositions légales de sorte que les engagements d'un compartiment n'affectent pas les autres compartiments.

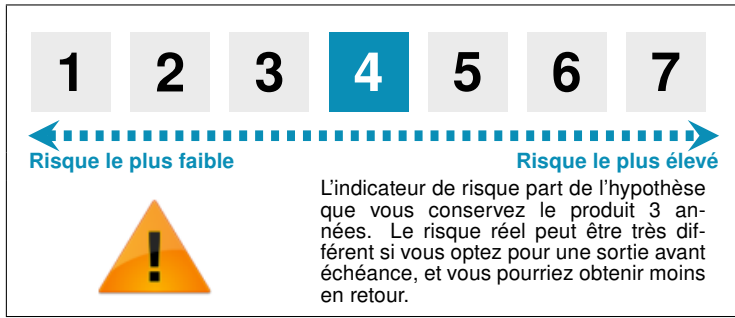
*Informations supplémentaires:* Des informations complémentaires sur le fonds, des copies de son prospectus, le dernier rapport annuel et les derniers prix des parts peuvent être obtenus gratuitement auprès du gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs ou sur le site [www.cigogne-management.com](http://www.cigogne-management.com). Le prospectus et les rapports réglementaires sont préparés pour l'ensemble du fonds et sont disponibles en anglais. Le gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs peut vous renseigner sur les autres langues dans lesquelles ces documents sont disponibles.

Ce compartiment a été lancé en 2005 et cette classe de parts en 2005.

La devise de la classe de parts est exprimée en EUR.

# Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

## Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

## Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. Vous pouvez recevoir des versements dans une devise différente de votre monnaie de référence; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Le compartiment est également exposé aux risques significatifs suivants, qui ne sont pas inclus dans l'indicateur synthétique de risque:

- Risque de dérivés,
- Risque de contrepartie,
- Autres risques.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée: 3 ans Exemple d'investissement: 10.000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (période de détention recommandée)
<b>Scénarios</b>			
<b>Minimum</b>	<b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</b>		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	6.670 EUR -33,3 %	7.130 EUR -10,7 %
<b>Défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	9.390 EUR -6,1 %	9.800 EUR -0,7 %
<b>Intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	10.450 EUR 4,5 %	11.470 EUR 4,7 %
<b>Favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	11.770 EUR 17,7 %	12.800 EUR 8,6 %

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2017 et mars 2020.

Scénario favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre décembre 2021 et décembre 2024.

Scénario intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2019 et mars 2022.

## Que se passe-t-il si Cigogne Management S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Vous ne pouvez pas subir de perte financière en raison de la défaillance du Producteur. Pour vous protéger, les actifs du compartiment sont conservés par le Dépositaire. En cas d'insolvabilité du Producteur, les actifs du compartiment en garde chez le Dépositaire ne seront pas affectés, les investissements seront liquidés et le produit sera distribué aux investisseurs. Dans ce cas, vous pourriez subir une perte financière et, dans le pire des cas, vous pourriez perdre la totalité de votre investissement. Vous n'êtes couvert par aucun régime national d'indemnisation ou de garantie.

## Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour l'autre période de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10.000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Coûts totaux</b>	345 EUR	1.172 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	3,5 %	3,4 % chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,2% avant déduction des coûts et de 4,7% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit.	0 EUR
<b>Coûts de sortie</b>	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
<b>Coûts récurrents prélevés chaque année</b>		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	1,9% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	190 EUR
<b>Coûts de transaction</b>	0,1% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	6 EUR
<b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions</b>		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	20% de la performance de la Valeur nette d'inventaire par action de la catégorie concernée (mesurée par rapport au High Water Mark) en dépassement du taux à court terme de l'euro (€STR). Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	149 EUR

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

**Période de détention recommandée: 3 ans**

La période de détention recommandée est fixée à 3 ans sur la base des Objectifs du compartiment et des stratégies mises en œuvre telles que décrites dans le Prospectus. Toutefois, vous pouvez faire racheter votre placement sans pénalité à tout moment pendant cette période, ou le conserver plus longtemps. Les rachats sont possibles sur une base mensuelle.

## Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des plaintes à formuler concernant ce produit, la conduite de l'initiateur ou de la personne qui a conseillé ou vendu ce produit, vous pouvez utiliser différents moyens de communication: par e-mail à [contact@cigogne-management.com](mailto:contact@cigogne-management.com), par courrier à 18 Boulevard Royal - L-2449 Luxembourg, par téléphone en composant le numéro (+352) 27 46-1.

Dans tous les cas, le plaignant doit clairement indiquer ses coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et expliquer brièvement la plainte. Plus d'informations sont disponibles sur notre site internet [www.cigogne-management.com](http://www.cigogne-management.com).

## Autres informations pertinentes

Le prospectus, la dernière version du document d'informations clés ainsi que le dernier rapport annuel peuvent être obtenus gratuitement sur [www.cigogne-management.com](http://www.cigogne-management.com).

*Performances passées et scénarios de performance antérieurs:* Les rendements historiques des 10 dernières années et les scénarios de performance publiés précédemment, mis à jour mensuellement, sont disponibles sur <https://www.yourprips.eu/site/2333/fr>.